HÉRITAGE CULTUREL
RAPPORT D'ÉVALUATION DES DOMMAGES
DANS LA CIRCONSCRIPTION DE SUR (DIYARBAKIR)

CONSÉQUENCE DU CONFLIT ARMÉ

Municipalité Métropolitaine de Diyarbakir

30 mars 2016

(Précision apportée par la traduction en français)

Ce rapport a récemment été publié en anglais par la municipalité et la métropole de Diyarbakir (Circonscription de Sur) portant sur les dommages causés durant le couvre-feu sur la partie vieille de la ville.

Il décrit le niveau des destructions dont plus particulièrement celles relatives à au patrimoine culturel. Il y est précisé que le couvre-feu sur la circonscription de Sur est toujours en vigueur.

Il se fonde sur des observations de terrain faites, avant le couvre-feu, sur la base d'images publiées par la presse nationale et les autorités turques, depuis la mise en place de l'actuel couvre-feu en vigueur depuis le 11 décembre 2015.

Quelques notes ont été ajoutées pour la traduction en français.

Héritage culturel mondial dans la circonscription de Sur

Située dans une zone de transition entre l'Anatolie orientale et les plaines de Mésopotamie, la localité de Diyarbakir est au cœur de routes caravanières, depuis des temps anciens jusqu'à aujourd'hui.

La Forteresse de Diyarbakir et la ville sont de rares exemples qui ont pu survivre jusqu'au 21° siècle, en même temps qu'ils symbolisent le développement de l'Histoire urbaine ainsi que toutes les phases du patrimoine historique.

La première colonie dans la ville eu lieu aux monts Amida à Içkale (Citadelle intérieure), 5.000 ans avant JC. Les caractéristiques topographiques de cette province ont engendré un environnement d'auto-défense efficace pour les gens ce qui a abouti au fil du temps à une recrudescence de colonies et à une densité plus élevée de population. La première structure qui a fonctionné en tant que forteresse a été construite environ 3.000 avant JC par les Hourrites (1) dominant la région à cette époque. *(1)Un peuple habitant l'Asie mineure depuis l'Antiquité*

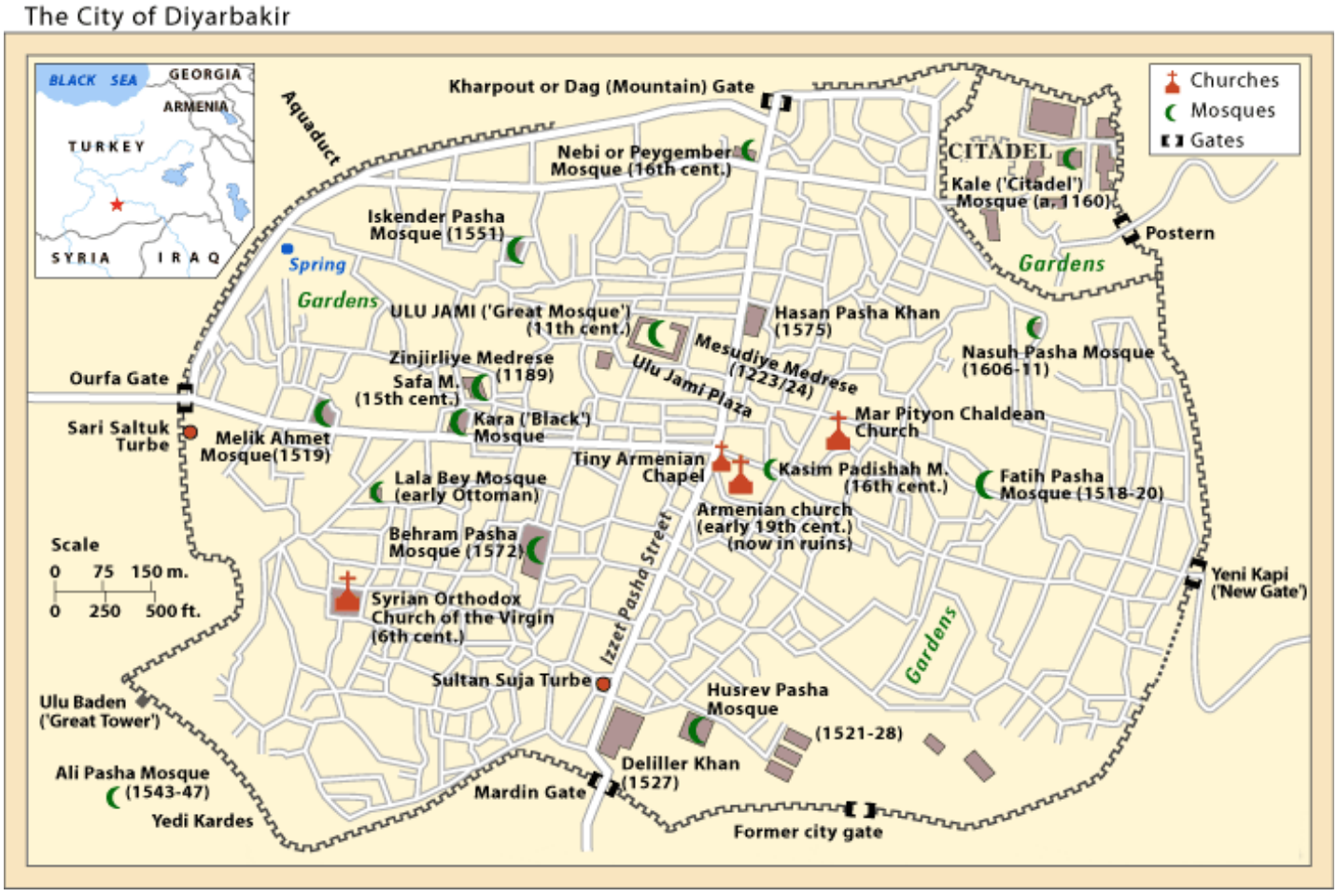

La gestion du paysage de la Forteresse de Diyarbakir et des Jardins de Hevsel a réussi à préserver sa valeur historique vieille de milliers d'années grâce à son emplacement géostratégique qui forme la zone d'intersection de l'Ouest et l'Est. Non seulement la ville a su préserver les différentes cultures mais elle les a aussi intégrées comme étant son identité. De par son importance géopolitique, la ville a été considérée en tant que capitale régionale par différentes civilisations et États, comme cela ressort dans l'Histoire des empires persan, romain, sassanide, byzantin et islamique.

D'une part, la ville relève du patrimoine mondial de l'humanité avec ses caractéristiques multilinguistiques, multiculturelles et de diversité sociale. D'autre part, sur le site archéologique, de véritables exemples d'architecture civile, mosquées, églises, auberges et hamams (bains publics) peuvent être vus comme formant tous ensemble les biens culturels de la région de Sur. Au total, 595 constructions historiques sont recensées dont **147** peuvent être classées comme monuments et **448** autres, d'exemples d'architectures civiles.

Dans son ensemble, la zone de Surici dont y compris Ickale a été enregistrée en 1988 en tant que *«Site archéologique urbain de Diyarbakir»*. Depuis l'échec du 1° plan directeur de protection de cette zone, un nouveau projet a été élaboré et mis en action en 2012.
Suite à l'adoption du nouveau plan directeur :
"*La municipalité et la métropole de Diyarbakir*", le travail a commencé pour l'intégration de la Forteresse de Diyarbakir et des Jardins de Hevsel au patrimoine mondial de l'UNESCO, en 2012.
En parallèle, le "*Plan d'aménagement du site*" a été préparé avec la participation des institutions concernées, d'ONG, d'universitaires et de mukhtars (4).

(4) Conseillers, au Moyen-Orient).

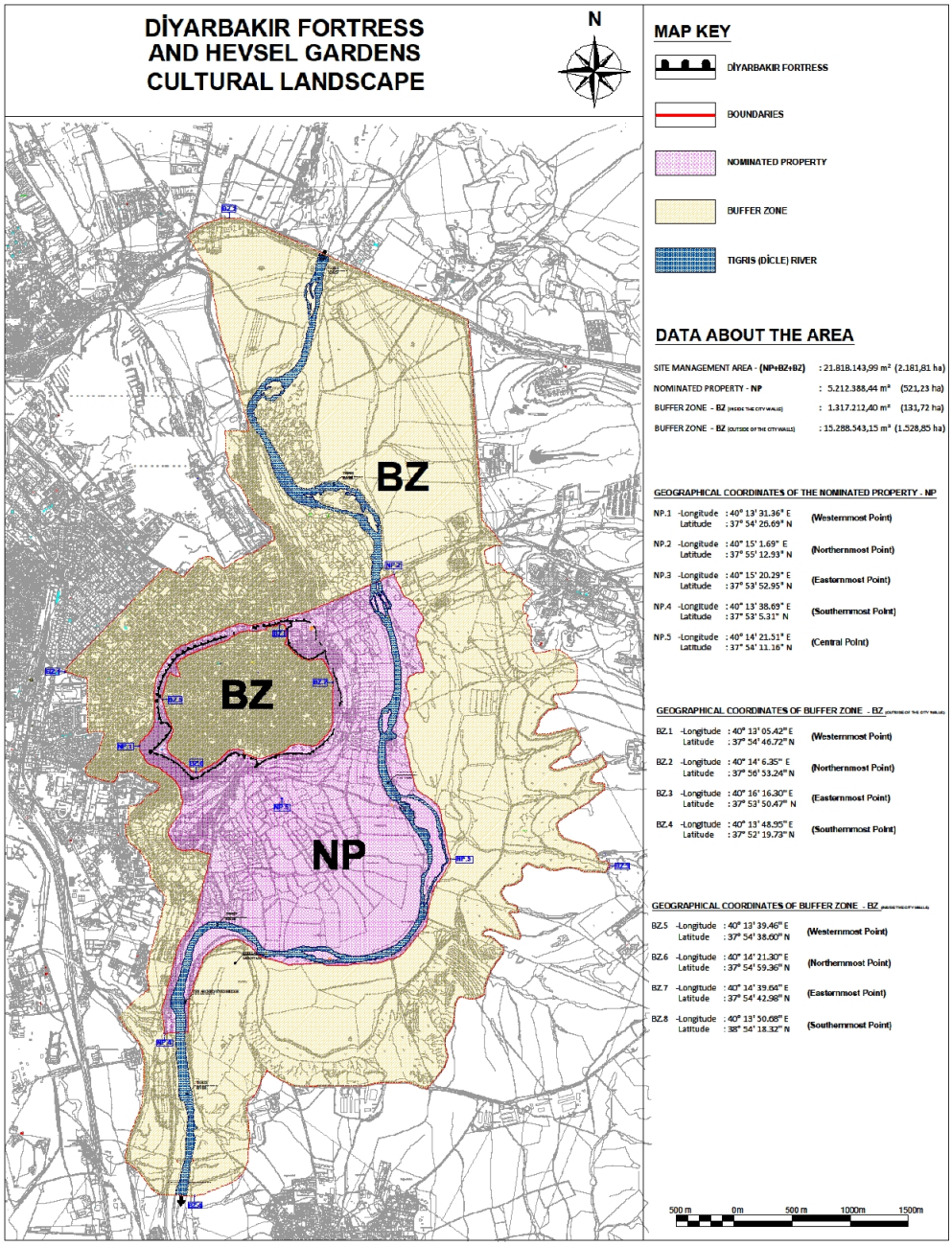

En Août 2014, ce Plan a été envoyé au *Centre du Patrimoine Mondia*l. Au cours de la 39° rencontre qui eu lieu le 4 juillet 2014, le *Centre du Patrimoine Mondial* a reconnu la Forteresse de Diyarbakir et les Jardins de Hevsel en tant que paysages culturels faisant partie du patrimoine mondial de l'humanité.

La forteresse de Diyarbakir, Içkale, le bassin de Anzele et les jardins de Hevsel sont désormais considérés comme une zone patrimoniale tandis que Suriçi et la Vallée du Tigre ont elles aussi été intégrées en tant que zone tampon. Depuis ce jour, en ajout aux lois nationales en Turquie, des accords internationaux ont été signé par la Turquie qui a ainsi accepté la responsabilité de protéger la zone tampon de Suriçi.

La gestion du site est sous la protection d'une série de lois internationales ainsi que sous celle de l'acte de loi N°2863 inscrit dans la Constitution turque intitulé : "*Protection du patrimoine culturel et naturel*". Parmi ces accords internationaux signés par la Turquie, on compte aussi : la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'UNESCO (2001)*, la *Convention de sauvegarde de l'intangible patrimoine culturel (Paris, 2003)*, la *Convention relative à la protection du patrimoine culturel et naturel mondial (Paris, 1972)*, la *Convention pour la protection de la propriété culturelle en cas de conflit armé (La Hague, 1954)*, la *Charte de Venise (1964)* et la *Déclaration d'Amsterdam (1975)*.

Tout dommage causé à Suriçi signifierait une perte de prestige sur la scène internationale; mais plus important encore, cela signifierait la perte d'un patrimoine mondial reconnu par différentes civilisations et une dévastation irréversible de Sur.

Conflit armé à Sur

Cependant, à la Forteresse de Diyarbakir et aux jardins de Hevsel (pourtant enregistrés comme zones de patrimoine culturel) ainsi que dans la région de Sur (enregistrée comme zone tampon) : le Bureau du Gouverneur de l'État turc a déclaré 6 fois le couvre-feu, en 2015, dans 6 quartiers de cette zone (Cevat Paşa, Dabanoğlu, Fatih Paşa, Hasirli, Cemal Yilmaz et Savas) aux dates suivantes : le 6 septembre, le 13 septembre, du 10 au 13 octobre, du 28 au 29 novembre, du 2 au 10 décembre et le 11 décembre 2015.

Le dernier couvre-feu se poursuit jusqu'à ce jour. Durant la période du 27 janvier au 3 février 2016, une autre déclaration de couvre-feu a recouvert 5 autres quartiers de la région de Sur (Ziya Gökalp, Süleyman Nazif, Abdaldede, Lalebey ve Alipaşa).

Pendant le processus de couvre-feu, en raison des affrontements armés et de l'utilisation d'armes lourdes dans les quartiers déjà mentionnés précédemment, nous avons diagnostiqué un très sérieux niveau de dévastation atteint dans l'authentique tissu urbain formé par la région de Sur dont y compris parmi les constructions historiques classées et situées dans le site archéologique urbain.

Des experts de l'*Unité de surveillance et d'investigation* du Conseil d'administration en charge de la gestion du site ont visité les quartiers de Cevat Paşa, Dabanoğlu, Fatih Paşa, Hasirli, Cemal Yilmaz ve Savas aux dates suivantes : du 15 au 16 septembre 2015, du 15 au 20 octobre 2015, le 11 décembre 2015 et ils ont préparés des rapports après avoir examiné les dommages réalisés au sol.

Durant les couvres-feux (ininterrompus au cours des 3 mois écoulés depuis le 11 décembre 2015), l'*Unité de surveillance et d'investigation* a archivé des photos et des séquences filmées réalisés par les médiaux nationaux et les autorités officielles car ces documents mettent en évidence l'étendue des dégâts dans ces quartiers.

Tous ces rapports préparés par l'*Unité* ont été présentés à l'attention du *Ministère de la Culture et du Tourisme de Turquie*, à la *Commission nationale turque pour l'UNESCO*, à la *Commission nationale turque pour l'ICOMOS (2)*, à la *Commission nationale turque pour l'ICORP (3)* joints à une demande d'évaluation, de réhabilitation et d'ajustement.

(2) ICOMOS. "International Council on Monuments and Sites", Conseil international de monuments et de sites : une ONG consacrée à la conservation de monuments et sites mondiaux. (3) ICORP. "International Committee on Risk Preparedness", Comité international de la gestion des risques : une ONG internationale consacrée à la protection et à la gestion du patrimoine culturel. http://icorp.icomos.org/

Résultats des rapports

La mosquée de Kursunlu est un patrimoine culturel intangible classé et localisé dans le quartier de Fatihpasa. Elle a été endommagée de façon irrémédiable sur ces avant-murs nord ainsi que sur ses piliers porteurs intérieurs. Un début d'incendie a eu lieu dans le sanctuaire en provoquant des dégâts sur les murs, décorations et ornements. De plus, la fontaine de la mosquée qui avait été reconstruite plus tard est désormais totalement détruite (Photos 1 et 2).

La fameuse mosquée Sheikh Muhattar avec son minaret et ses 4 piliers fait partie des biens culturels endommagés lors des affrontements armés. Deux des 4 piliers porteurs du minaret ont été ciblés par des armes lourdes et les linteaux porteurs du minaret ont également été endommagés comme les photographies le mettent en évidence (Photo 3).

En outre, des preuves visuelles montrent également que les murs de la mosquée ont été partiellement détruits pour faciliter l'entrée de véhicules blindés dans la rue (Photo 4).

Pour le même motif, les magasins classés historiques situés dans la rue Yeni Kapi ont été détruits. Ils jouxtent Saint Giragos : la plus grande église arménienne du Moyen-Orient et l'Église chaldéenne voisine. Le tissu historique de la rue a également été détruit (Photo 4).

À Suriçi, le Hamam Pasha -l'un des 7 bains publics qui avait pu survivre jusqu'à présent- a été le premier a être endommagé dès l'aube par des affrontements armés. Par la suite, des photographies ont été découvertes : celles-ci ont montré que la partie froide du hamam a été totalement détruite à cause du feu du à une explosion (Photo 5).

Selon les photographies aériennes, une autre construction historique classée a été partiellement détruite. Il s'agit d'une architecture civile traditionnelle exemplaire qui avait été transformée en Maison et Musée Mehmed Uzun par la municipalité et la métropole de Diyarbakir.

Au milieu de la partie détruite se trouve également une portion de la rue couverte kabalti qui représentait jusque-là l'un des rares exemples de tissu traditionnel urbain de Diyarbakir permettant aux piétons de marcher sous cette structure architecturale.

En outre, il a également été détecté qu'une autre série d'architectures civiles exemplaires a été partiellement ou totalement détruite. Suite aux dévastations, la zone classée comme "*Site archéologique urbain*" a perdu son unique rue avec sa structure et procédé visible de fabrication de telle sorte que sa restauration s'avère impossible à réaliser (Photo 6).

Les affrontements et barrages armés surgis après le couvre-feu ont causé à tous égard de graves dommages au site archéologique urbain de Surici. Outre les dommages atteignant de précieuses structures architecturales, cela a également provoqué la rupture du cycle d'une authentique vie sociale dans ce quartier.

Le couvre-feu provoquant la migration forcée des personnes vivant dans la région a également entraîné des perturbations dans la production artisanale et les activités commerciales qui en découlent, une tradition qui avait pourtant survécu jusque-là depuis des milliers d'années (App. 1- Photo 7).

Selon les rapports d'évaluation de l'*Unité de surveillance et d'investigation*, suite aux dévastations et destructions : de grands volumes de ruines se sont entassés sur le site archéologique urbain et ces ruines comprennent également des parties physiques de constructions historiques classées.

Afin de ne pas perdre d'éléments architecturaux et de matériaux issus des démolitions, un examen sur le terrain doit être effectué. Celui-ci devra être suivi par d'autres travaux, afin de préserver des matériaux de construction uniques sur leur emplacement d'origine.

Disposer d'un programme participatif et de la perspective de projets connexes est aussi une nécessité concernant tous les efforts futurs. Il faut être conscient du fait qu'au travers de cette ville : l'enjeu est celui d'une partie du patrimoine mondial de l'humanité, vieille de milliers d'années. Cependant, le *Conseil d'administration du paysage culturel et de la gestion du site* et les organismes municipaux connexes sont exclus du processus actuel de réhabilitation par la volonté du gouvernement central turc.

Néanmoins, la *Direction de la Protection de l'environnement* (Municipalité et métropole de Diyarbakir) a officiellement déclaré que : si le Ministère de la Culture et du Tourisme a formé une commission avec des institutions locales pour extraire les débris des ruines, non seulement aucun examen de ces démolitions n'est mis en oeuvre mais aussi, les extractions de débris sont déplacées jusqu'à une zone non considérée officiellement comme un site de décharge (App. 2).

Depuis le classement du district de Surici comme zone tampon d'un site reconnu comme patrimoine historique mondial, selon toutes les lois nationales et internationales qui s'y rattachent et pour des raisons de coordination : tous les travaux effectués dans le district doivent collaborer avec le *Conseil d'administration du paysage culturel et de gestion du site de la forteresse de Diyarbakir et des jardins de Hevsel*.

Décret sur l'Expropriation de Sur

Après la fin des conflits armés, le 21 mars 2016 : le Conseil des Ministres a décidé d'exproprier 6.292 des 7.714 parcelles disponibles à Surici en se reposant sur le droit d'expropriation N°2.942 (App. 3). Selon ce décret, 82% de toutes les parcelles disponibles dans la circonscription de Sur sera exproprié.

Les 18% de parcelles restantes à Sur appartiennent soit à TOKI (Maison du développement et de l'administration de Turquie) soit elles sont déjà détenues par la Trésorerie d'État. Dans l'ensemble, à la fin de ce processus, toutes les parcelles de Surici seront transformées en propriété publique (App. 4).

Sur est l'une des rares villes où l'Histoire humaine y est indissociable. La fabrication artisanale traditionnelle et le commerce, la culture de quartier qui repose sur la solidarité et l'esprit de partage avec sa structure multiculturelle, multi-linguistique et multiconfessionnelle : tout cela fait de Sur, un espace de vie historique unique.

Afin de développer Surici de façon à respecter l'équilibre entre la protection et l'usage urbain, une série de projets visant à développer le tourisme ont été mis en avant et de nombreuses constructions historiques ont été restaurées avec la collaboration de municipalités, d'entrepreneurs civils et d'entreprises publiques.

Par exemple : la demeure Cemil Pasa a été rénovée puis transformée en musée afin d'assurer la transmission de la culture historique urbaine aux générations à venir. De même, un groupe de constructions historiques en Ickale a été restauré et transformé en Musée archéologique; les auberges Hasan Pasha et Sülüklü ainsi que d'autres bâtiments d'architecture civile ont été revitalisés en cafés et restaurants; l'église Saint Giragos a été restaurée puis ouverte au culte et aux visites. Au moyen de toutes ces nouvelles évolutions, le tissu architectural traditionnel de la ville historique a été revigoré d'un bout à l'autre avec une vivacité commerciale, sociale et culturelle dans la circonscription de Sur.

Néanmoins, si après la fin des conflits armés la décision d'expropriation est appliquée : la mémoire collective de la région de Sur qui s'est formée au cours de milliers d'années devra faire face à une rupture due à des changements dans la propriété et la structure démographique.

Ces constructions historiques classées ont été très sérieusement endommagées au cours des conflits armés. Elles doivent être restaurés dans le respect du tissu urbain historique et sur la base de méthodes scientifiques ainsi qu'en s'appuyant sur un processus participatif incluant toutes les parties de la ville.

Néanmoins, sans aucune évaluation ni rapport : des efforts sont réalisés pour relever les ruines de Surici. Ils se poursuivent encore jusqu'à aujourd'hui.

En l'absence d'émergence de tout diagnostique et rapport relatifs aux démolitions durant le conflit armé : les efforts se poursuivent désormais sur le site archéologique urbain pour éliminer les ruines. Ceci démontre l'étendue des dégâts et leur caractère irréversible (Photos 8-9).

30 Mars 2016

PHOTO 1 - LA MOSQUÉE KURSUNLU

PHOTO 2 - COUR DE LA MOSQUÉE DE KURSUNLU

PHOTO 3- LE MINARET SUR QUATRE PILIERS (À GAUCHE)

PHOTO 4- LA RUE DU MINARET SUR 4 PILIERS

PHOTO 5- LE HAMAM PACHA CLASSÉ HISTORIQUE

PHOTO 6- LE QUARTIER DE HASIRLI - RUE YIKIKKAYA

PHOTO 7- SARAYKAPI - RUE DIREKHANE

PHOTO 8- DESTRUCTION À SUR

PHOTO 9- DESTRUCTION À SUR

PHOTO 10- DESTRUCTION À SUR

PHOTO 11- ÉGLISE CATHOLIQUE ARMÉNIENNE - AVANT/APRÈS

PHOTO 12- DÉVASTATION DE LA SURFACE DE LA RUE

PHOTO 13- DÉVASTATION DE CONSTRUCTIONS HISTORIQUES

PHOTO 14- DÉVASTATION DE SUR

PHOTO 15- DÉVASTATION DE BÂTIMENTS HISTORIQUES

PHOTO 16- RENFORT DE BÉTON PLACÉ PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ SUR LA FORTERESSE DE DIYARBAKIR

PHOTO 17- DEMEURE DE CEMIL PACAH DANS LA RÉGION DE SUR RÉNOVÉE PUIS TRANSFORMÉE EN MUSÉE DE LA VILLE PAR LA MUNICIPALITÉ ET MÉTROPOLE DE DIYARBAKIR

PHOTO 18 - AUBERGE DE SULUKLU, AVANT/APRÈS

Annexe 1- Information sur les populations réfugiées dans la circonscription de Sur, avec l'aide de la municipalité et métropole de Diyarbakir.

DİYARBAKIR BÜYÜKŞEHİR BELEDİYESİ
DIYARBAKIR METROPOLITAN MUNICIPALITY

Information on forcibly displaced People as a result of the curfew in the Sur district of the Diyarbakır province

Status 01.03.2016 – Curfews have started in end of August 2015, since then six times a curfew has been declared, the ongoing curfew is valid since 1st of December 2016

The Diyarbakır Metropolitan Municipality (DBB) has created a coordination with the district municipalities Yenişehir, Bağlar, Kayapınar and Sur, the Rojava Aid and Solidarity Association and several NGO's in order to organize aid for the displaced people from the Sur district.

Number of supported displaced families: **4758**

Number of supported families in the Yenişehir district: 1208
Number of supported families in the Bağlar district: 1390
Number of supported families in the Kayapınar district: 860
Number of supported families in the Sur district: 1300
(some of the displaced people changed their location from the eastern parts, which are mainly affected by the curfew and clashes, to the western parts of the Sur district)

Number of total supported people: **30.000**

Estimated **total number of displaced people** from the Sur district: **45.000**
- Around 15.000 people have not yet applied to the DBB and the four district municipalities or live in villages around the city or in other districts of the Diyarbakır province.
- The DBB registers digitally all families which get regularly aid.
- 95 % of the population in the Sur district is poor

It is estimated that **two third** of the displaced people (mostly two-three families together) **have rented new apartments** in the other parts of the city.
One third of the displaced people live in apartments of relatives or friends, hereby mostly a family is distributed in several apartments.

It is supposed that around **70 % of the buildings** in the eastern part of the old city (six neighborhoods under curfew) have been **destroyed** fully or partly by the operation of the police and military.

The **organized aid consist of**: Dry Food, Blanket and Quilts, Kitchen equipment, Cleaning supplies, Health supplies, Children food and health supplies.
Additionally in compliance with the DBB private persons support families with cash in order to pay the rent.
The aid packages are prepared for the need of a family for the period of a month.

Annexe 1 (traduction en français)- Information sur les populations réfugiées dans la circonscription de Sur, avec l'aide de la municipalité et métropole de Diyarbakir.

Information sur les populations réfugiées de force, à cause du couvre-feu dans la circonscription de Sur dans la province du Diyarbakir

Situation au 1° mars 2016. Les couvre-feu ont démarré à la fin du mois d'août 2015. Depuis lors, 6 couvre-feu ont été déclarés dont le dernier est en exercice depuis le 1° décembre 2016.

Afin d'organiser l'aide aux populations réfugiées dans la circonscription de Sur, la municipalité et métropole de Diyarbakir (DBB) a créé une coordination avec :
- les municipalités et circonscriptions suivantes : Yenisehir, Baglar, Kayapinar et Sur
- l'A*ssociation d'Aide et de Solidarité du Rojava*
- et le concours de plusieurs ONG

Nombre de familles réfugiées aidées :	**4.758**
Nombre de familles aidées dans la circonscription de Yenisehir :	1.208
Nombre de familles aidées dans la circonscription de Baglar :	1.390
Nombre de familles aidées dans la circonscription de Kayapinar :	860
Nombre de familles aidées dans la circonscription de Sur :	1.300

Du fait d'être ciblées par les couvre-feu et les affrontements armés, certaines populations réfugiées ont changé de lieu en allant de la partie Est jusqu'à celle de l'Ouest de la circonscription de Sur.

Nombre total de personnes aidées : 30.000

Estimation du nombre total de personnes réfugiées depuis la circonscription de Sur : 45.000

- Près de 15.000 personnes ne reçoivent pas encore l'aide appliquée pas le DBB avec les 4 municipalités/circonscriptions et elles vivent soit dans des villages autour de la ville, soit dans d'autres circonscriptions de la province du Diyarbakir.
- Le DBB enregistre par informatique toutes les familles qui reçoivent régulièrement de l'aide.
- 95% de la population est pauvre dans la circonscription de Sur.

On estime que **2/3** de la population réfugiée (principalement 2/3 des familles) **a loué de nouveaux logements** dans d'autres parties de la ville.

1/3 de la population réfugiée vit dans des logements de connaissances ou d'ami.e.s. Concrètement, une famille est généralement répartie dans plusieurs logements différents.

On suppose que près de **70% des bâtiments** de la partie Est de la ville ancienne (6 quartiers en couvre-feu) ont été détruits entièrement ou en partie par l'opération de la police et de l'armée turque.

L'aide organisée consiste en : nourriture sèche, couvertures et couettes, équipements pour cuisiner, provisions pour le nettoyage et les soins (santé), nourriture et soins (santé) pour enfants.

De plus, en accord avec le DBB, des personnes privées aident des familles à payer leur loyer.

Les colis sont préparés pour les besoin d'une famille par période d'1 mois.

Annexe 2- Rapport officiel de la municipalité et métropole de Diyarbakir sur le fait que des gravats ont été extraits du district historique de Sur, sans aucune évaluation

T.C.
DİYARBAKIR BÜYÜKŞEHİR BELEDİYESİ
ÇEVRE KORUMA ve KONTROL DAİRE BAŞKANLIĞI

Seri № 2489

TESPİT TUTANAĞI

İLGİLİNİN

T.C. Kimlik No. :

Vergi Kimlik No. :

İşyeri Ünvanı-Adresi : Dicle Üniversitesi Rektörlüğü

Adı Soyadı :

Ekibimizce yapılan kontrolde Denetim ekiplerimizce yapılan kontrollerde [illegible] mezarlığı arkası 50 m lik mesafede bulunan alana DSİ ve Karayolları kavşakları arasında (37°,53',54" K 40° 16'dk 25" doğu) koordinatlarında döküm yapıldığı tarafımızca tespit edilmiştir.

Büyükşehir yasası gereğince belediyemizce oluşturulan [illegible] bölgesinde hafriyat döküm sahası mevcut olup bahse konu olan hafriyatların bu bölgeye değilde döküm sahamıza götürülmesi gerekmektedir.

Yapılan hafriyat dökümünün durdurulması gerekmektedir.

Aksi halde hafriyat dökümü devam ederse ceza yaptırımı uygulanacaktır.

görüldüğünden yapılacak yasal işleme delil teşkil etmesi bakımından; işbu tesbit tutanağı mahallinde tarafımızdan düzenlenmiştir.

Tarih ve Saat: 29/02/2016 16.20

DENETİM EKİBİ	DENETİM EKİBİ	İŞLETME SAHİBİ
1229	386	Dicle Üni. Adına Mehmet ÇETİN Kor. Güv. Amir V.

Annexe 3- Décret officiel d'expropriation de Sur par l'État turc

---

Karar Sayısı : 2016/8659

Diyarbakır İli, Sur İlçesinde ilan edilen riskli alan sınırları içerisinde bulunan ve ekli listede bulundukları yer ile ada ve parsel numaraları belirtilen taşınmazların Çevre ve Şehircilik Bakanlığı tarafından acele kamulaştırılması; adı geçen Bakanlığın 16/3/2016 tarihli ve 2988 sayılı yazısı üzerine, 2942 sayılı Kamulaştırma Kanununun 27 nci maddesine göre, Bakanlar Kurulu'nca 21/3/2016 tarihinde kararlaştırılmıştır.

Recep Tayyip ERDOĞAN
CUMHURBAŞKANI

Ahmet DAVUTOĞLU
Başbakan

N. KURTULMUŞ	M. ŞİMŞEK	Y. AKDOĞAN	Y. T. TÜRKEŞ
Başbakan Yardımcısı	Başbakan Yardımcısı	Başbakan Yardımcısı	Başbakan Yardımcısı
L. ELVAN	B. BOZDAĞ	S. RAMAZANOĞLU	V. BOZKIR
Başbakan Yardımcısı	Adalet Bakanı	Aile ve Sosyal Politikalar Bakanı	Avrupa Birliği Bakanı
F. IŞIK	S. SOYLU	F. G. SARI	M. ÇAVUŞOĞLU
Bilim, Sanayi ve Teknoloji Bakanı	Çalışma ve Sosyal Güvenlik Bakanı	Çevre ve Şehircilik Bakanı	Dışişleri Bakanı
M. ELİTAŞ	B. ALBAYRAK	A. Ç. KILIÇ	F. ÇELİK
Ekonomi Bakanı	Enerji ve Tabii Kaynaklar Bakanı	Gençlik ve Spor Bakanı	Gıda, Tarım ve Hayvancılık Bakanı
B. TÜFENKCİ	E. ALA	C. YILMAZ	M. ÜNAL
Gümrük ve Ticaret Bakanı	İçişleri Bakanı	Kalkınma Bakanı	Kültür ve Turizm Bakanı
N. AĞBAL	N. AVCI	İ. YILMAZ	
Maliye Bakanı	Milli Eğitim Bakanı	Milli Savunma Bakanı	
V. EROĞLU	M. MÜEZZİNOĞLU	B. YILDIRIM	
Orman ve Su İşleri Bakanı	Sağlık Bakanı	Ulaştırma, Denizcilik ve Haberleşme Bakanı	

Annexe 4- Carte d'expropriation de Sur
Rouge : récemment exproprié / Bleu : déjà pris par la trésorerie d'État

Ce rapport a été réalisé par :

Nevin SOYUKAYA /Archéologiste
Conseil administratif du Paysage culturel et de gestion du site de la forteresse de Diyarbakir et des jardins de Hevsel

Orhan BALSAK / Architecte
Directeur du KUDEB (Unité de protection, de mise en oeuvre et d'inspection)

V. Sermed AZİZOĞLU / Architecte
KUDEB (Unité de protection, de mise en oeuvre et d'inspection)

Metin KAHRAMAN / Plannificateur de la Ville
Conseil administratif du Paysage culturel et de gestion du site de la forteresse de Diyarbakir et des jardins de Hevsel

Pour obtenir plus d'informations, veuillez entrer en contact avec :
Le bureau international de la municipalité et métropole de Diyarbakir
international@diyarbakir.bel.tr
+904122232346